

HEM Conseils se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Les conditions générales sont applicables au jour de la commande.

1- Présentation

HEM Conseils est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi au 4 rue Éric Tabarly 93140 Bondy (France). HEM Conseils est spécialisé dans l'accompagnement et la formation en création et développement d'entreprise, en bilan de compétences, en certification langues. HEM Conseils propose et dispense des formations et accompagnements en distanciel encadrés.

2- Définitions

Les formations et les accompagnements s'inscrivent dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du Travail.

- **Formations et Accompagnements en distanciel** : formations et accompagnements ouverts et à distance sur Zoom.us et la plateforme LMS de HEM Conseils.

3- Objet et Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les «CGV») s'appliquent à toutes les commandes passées auprès de HEM Conseils. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client au présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de HEM Conseils, prévaloir sur les présentes CGV et ce quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que HEM Conseils ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Formations et Accompagnements en distanciel encadrés :

- Pour un financement Entreprise / OPCO / Pôle Emploi

L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception :

- Du devis validé, cacheté et signé par l'entreprise

Dès réception, un courrier est envoyé avec un protocole d'engagement en deux exemplaires, à retourner signé et portant cachet de l'entreprise.

Sous 4 (quatre) jours avant le démarrage de la formation, une convocation avec les éléments pratiques est envoyée au stagiaire.

- Pour un financement personnel

L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception :

- Du devis validé, cacheté et signé par le (les) stagiaire(s)

Dès réception, un courrier est envoyé avec un protocole d'engagement en deux exemplaires, à retourner signé.

Sous 4 (quatre) jours avant le démarrage de la formation, une convocation avec les éléments pratiques est envoyée au stagiaire.

- Pour un financement CPF

A compter de la validation du dossier, le stagiaire dispose d'un délai de 11 (onze) jours ouvrés pour se rétracter.

L'entrée en formation ne peut se faire qu'à l'issue du délai des 11 (onze) jours ouvrés.

Ce délai est porté à 14 (quatorze) jours dès lors que le contrat est conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement. Aucune somme ne pourra être exigée avant l'expiration du délai de rétractation. Pour autant, si le stagiaire débute sa formation avant le terme de ce délai, le stagiaire renonce expressément à son droit de rétractation.

Après ce délai, ou suivant la renonciation du droit de rétractation en démarrant sa formation avant le terme de ce délai, le premier acompte de la formation de 30% devra intervenir dans les 48h. Le solde est à payer dans le mois suivant la formation sans frais ni intérêts.

4- Tarifs

Pour ces actions de formation, HEM Conseils n'est pas assujetti à la TVA.

5- Facturation et modalité de paiement

La facturation des formations s'effectue selon les conditions et les échéanciers définis sur les devis validés ou selon les accords de prise en charge reçus des tiers.

Le paiement doit être effectué par le client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture. Le règlement est accepté par chèque ou virement bancaire.

6- Règlement par un tiers

Lorsque la formation est prise en charge par un tiers (OPCO...) il appartient au client (entreprise ou participant) :

- De vérifier directement l'éligibilité de la formation auprès de l'organisme de financement.

- De faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.

- D'indiquer explicitement l'établissement à facturer avec sa raison sociale et son adresse.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à HEM Conseils avant le 1er jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client.

Dans le cas où l'organisme tiers n'accepterait pas de payer le montant total prévu pour cause d'absences, abandons, etc., le solde non pris en charge sera dû par le client ou le stagiaire.

7- Administration

En fin de formation, un certificat de fin de formation est fourni au stagiaire et à l'entreprise.

8- Conditions d'annulation et de report

• Annulation – report du fait de HEM Conseils

Dans le cas où le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, HEM Conseils se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation 1 (une) semaine avant son démarrage.

• Annulation – report du fait du stagiaire

Pour les individuels :

Conformément à l'article L. 6353-5 du Code du Travail, à compter de la signature du devis ou du contrat de formation, le stagiaire a un délai de 11 (onze) jours pour se rétracter. Ce délai est porté à (14) quatorze jours dès lors que le contrat est conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement. Il en informe HEM Conseils par courrier avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Dans le cas où le stagiaire débute sa formation avant le terme de ce délai, le stagiaire renonce expressément à son droit de rétractation.

Passé ce délai, ou si le stagiaire a renoncé à son droit de rétractation en démarrant sa formation avant le terme de ce délai, HEM Conseils facturera un dédit à titre d'indemnité selon les conditions ci-dessous (sauf cas de force majeure dûment reconnue). Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

- Plus de 11 (onze) jours ouvrés avant le démarrage de la formation, aucune indemnité.
- Dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, 30% du coût total de la formation.
- Dans un délai compris entre 1 et 5 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, 50% du coût total de la formation.
- Pour toute formation commencée, 100% du coût total de la formation sera facturé. Les 100% se répartiront à raison d'un prorata temporis de la valeur prévue au présent contrat pour la partie de la formation réalisée ainsi qu'un dédit à titre d'indemnité du montant restant pour arriver, au cumul, à 100% du coût total de la formation.

9- Informatique et libertés

Les informations contenues dans le devis et le protocole d'engagement, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés », l'entreprise ou le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification.

10- Différends éventuels

La loi applicable entre HEM Conseils et ses clients est la loi française. Le Tribunal de Paris est seul compétent pour régler les litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable, quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant pluralités de défendeurs ou appel en garantie.

Réalisé le : 10/09/2020
Mis à jour le : 11/11/2021

HEM CONSEILS

Siège social : 13 avenue Puvis de Chavannes, 92400 Courbevoie
Site d'accueil : 4 rue Éric Tabarly, 93140 Bondy
SARL au Capital de 10 000 euros - N° SIRET 528 781 883 00012
DA enregistrée sous le n°11921816792 article L6352-12 du code du travail
Tél : 01 47 88 21 28 – Courriel : contact@hem-conseils.fr – Site : <https://hem-conseils.fr>